



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

orphelins

Question écrite n° 88

Texte de la question

M. Christian Ménard attire l'attention de M. le secrétaire d'État à la défense et aux anciens combattants sur les revendications de l'Association nationale des pupilles de la nation orphelins de guerre ou du devoir, qui souhaite que leurs demandes soient enfin reconnues par le Gouvernement, notamment en matière d'indemnisation des orphelins de guerre. Il lui demande donc de bien vouloir lui préciser les mesures susceptibles d'être prises en ce domaine.

Texte de la réponse

Le secrétaire d'État à la défense, chargé des anciens combattants tient à préciser à l'honorable parlementaire que le Gouvernement réfléchit à la démarche qu'il adoptera et dont le rythme devra tenir compte des exigences budgétaires et financières du pays.

Données clés

Auteur : [M. Christian Ménard](#)

Circonscription : Finistère (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 88

Rubrique : Anciens combattants et victimes de guerre

Ministère interrogé : Anciens combattants

Ministère attributaire : Anciens combattants

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 juillet 2007, page 4762

Réponse publiée le : 11 septembre 2007, page 5539